

# **Etat des lieux de l'offre en Soins Oncologiques de Support (SOS) en Auvergne-Rhône-Alpes Département de la Haute-Savoie**

---

Juillet 2025

---

# Sommaire

<b>1. Contexte .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Eléments de méthodologie .....</b>	<b>3</b>
<b>3. Analyse de l'offre en SOS en Haute-Savoie.....</b>	<b>5</b>
3.1 Typologie des répondants.....	5
3.2 Répartition géographique de l'offre en SOS en Haute-Savoie.....	6
3.3 Les SOS proposés et envisagés en Haute-Savoie versus ARA.....	16
3.4 Le profil des bénéficiaires en Haute-Savoie versus ARA .....	18
3.5 La répartition du moment de la prise en charge de chaque SOS en Haute-Savoie versus ARA .....	19
3.6 Les professionnels intervenant pour chaque SOS en Haute-Savoie.....	22
3.7 Les modalités de prise en charge en Haute-Savoie versus ARA.....	25
3.8 Les lieux de prise en charge en Haute-Savoie versus ARA .....	26
<b>4. Synthèse.....</b>	<b>27</b>
<b>Annexe.....</b>	<b>29</b>
Détail des professionnels intervenant répertoriés dans la rubrique "Autre".....	29
Détail des intervenants par type de SOS et de structures .....	30

## 1. Contexte

Les soins oncologiques de support (SOS) sont définis comme « l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades tout au long de la maladie conjointement aux traitements oncologiques ou onco-hématologiques spécifiques lorsqu'il y en a ».

L'INCa a défini un panier référentiel avec **un socle de base de 4 soins de support** (prise en charge de la douleur, de la diététique, du soutien psychologique, prise en charge sociale, familiale et professionnelle), complété par **un socle complémentaire de 5 soins de support** (activité physique adaptée, les conseils d'hygiène de vie, le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer, le soutien à la mise en œuvre de la préservation de la fertilité et la prise en charge des troubles de la sexualité). Par ailleurs, il est envisagé dans le cadre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 de rajouter les **soins de socio-esthétiques**.

Les soins oncologiques de support constituent un maillon majeur du parcours cancer des patients atteints d'un cancer à la fois en amont, pendant et après les traitements actifs. Leur accessibilité géographique, la visibilité et la répartition adaptée de l'offre aux besoins sur le territoire sont un enjeu crucial.

Afin d'améliorer la qualité de vie des patients atteints de cancer et pour répondre à cet enjeu, la stratégie cancers Auvergne Rhône-Alpes 2022-2025, déclinaison régionale de la stratégie décennale, a inscrit comme action celle de : Structurer l'offre de soins de support et garantir sa couverture régionale y compris l'accompagnement et le soutien aux aidants dont la visibilité de l'offre associative.

Dans ce cadre, **l'ARS a lancé un état des lieux de l'offre en SOS en Auvergne Rhône Alpes, en établissements de santé et en associations**.

## 2. Eléments de méthodologie

L'objectif poursuivi était de réaliser un état des lieux des SOS en ARA au 31/12/2023 **afin de rendre lisible et visible l'offre en soins oncologiques de support de notre région et identifier d'éventuels besoins non couverts**.

Le périmètre de cet état des lieux a concerné les 9 SOS du panier référentiel de l'INCa auxquels ont été ajoutés les soins de socio-esthétiques soit **10 SOS au total**.

Les structures cibles étaient les suivantes :

- **Le(s) site(s) des établissements de santé** autorisés (chirurgie et/ou radiothérapie et/ou chimiothérapie) ;
- Les établissements associés au traitement du cancer (chimiothérapie) ;
- Les établissements de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) ;
- **Les associations** identifiées proposant ou susceptibles de proposer des SOS (cf statut) ;
- **Les structures APA** validées par la DRAJES pour figurer dans l'annuaire Sport Santé ;
- Les dispositifs d'Accompagnement vers la Pratique d'Activité Physique - **DAPAP**.

Les associations qui ont répondu ont signé une charte d'engagement (cf. questionnaire).

Le nombre total de structures interrogées était de **880**.

L'enquête a été lancée via l'outil SOLEN le **13 décembre 2023** et s'est clôturée le **8 février 2024**.

**4 types de questionnaires** conçus de façon cohérente dans les questions posées, ont été diffusés à chacune des structures cibles :

- Un questionnaire Etablissements de santé
- Un questionnaire associations
- Un questionnaire structures APA
- Un questionnaire DAPAP.

Les questions appelaient des réponses fermées "oui/non" matérialisées par 1 ou 0 dans l'enquête. Seules 2 questions appelaient des réponses détaillées : l'une sur les intervenants "autre" et l'autre sur les lieux de prise en charge lorsqu'il s'agissait des locaux d'autre(s) site(s) de l'établissement.

Le remplissage des questionnaires est personnes dépendantes et donc peut éventuellement constituer un biais.

Seules les structures ayant répondu totalement au questionnaire ont été prises en compte dans cette analyse. Les réponses partielles n'ont pas été analysées.

L'offre en SOS a été analysée sur la base à la fois des structures répondantes et qui proposent ces soins. Des cartographies complètent cette analyse notamment le temps d'accès à chacun des SOS en annexe.

Une analyse a été réalisée à l'échelle régionale. Elle a ensuite été déclinée en analyse département par département se traduisant par 12 rapports départementaux accompagnés de cartographie de l'offre.

Pour l'exploitation des questionnaires, comme des établissements ayant la même entité juridique ont des activités différentes (ex : à la fois Ets autorisés et Ets de SMR), le choix a été fait de les qualifier en premier lieu d'Ets autorisés au traitement du cancer, en second lieu Ets associés tout en conservant les réponses de chaque site pour l'analyse.

Par ailleurs, certains Ets ayant plusieurs sites d'activité ont répondu sur un même questionnaire pour l'ensemble de leurs sites. Aussi, par souci d'homogénéité, le traitement des données a été réalisé par entité juridique et non par site.

**Cet état des lieux est un 1<sup>er</sup> exercice et donc une photo de l'offre en SOS à l'instant T0. En effet, l'analyse des questionnaires montre un manque de traçabilité des files actives de patients permettant d'avoir une approche quantitative de l'offre en région. Aussi, cette enquête nécessite d'être approfondie, complétée et partagée avec les acteurs des territoires afin de mieux objectiver les réels besoins en SOS.**

### 3. Analyse de l'offre en SOS en Haute-Savoie

En Haute-Savoie, sur **42 structures interrogées**, **25 ont répondu** à l'enquête (les réponses partielles à l'enquête ne sont pas comptabilisées) soit un **taux de réponse de 60%**. A la différence des autres départements de la région, il n'y a pas de DAPAP en Haute-Savoie.

Type de structures	Nombre de structures interrogées	Pourcentage de structures répondantes
Ets autorisés au traitement (ttt) du cancer	9	100 % (9/9)
Ets de SMR	13	69 % (9/13)
Associations	11	27 % (3/11)
Structures APA	9	44 % (4/9)
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>60 % (25/42)</b>

Le taux de réponse des établissements autorisés au traitement du cancer est de **100 % (9/9)**.

#### 3.1 Typologie des répondants

Sur les **25 structures** ayant répondu à l'enquête en Haute-Savoie, **19 proposent des SOS** dont 8 établissements de santé autorisés au traitement du cancer et 5 établissements de SMR. Elles se répartissent ainsi :

Type de structures	Pourcentage de structures proposant des SOS sur les répondants
Ets autorisés au traitement (ttt) du cancer	89 % (8/9)
Ets de SMR	56 % (5/9)
Associations	67 % (2/3)
Structures APA	100 % (4/4)
<b>Total</b>	<b>76 % (19/25)</b>

Soit :

- **13 établissements sanitaires** dont 8 établissements de santé autorisés au traitement du cancer et 5 établissements de SMR,
- **2 associations,**
- **4 structures APA.**

### 3.2 Répartition géographique de l'offre en SOS en Haute-Savoie

Les 10 cartes suivantes présentent la répartition départementale de chaque SOS. Chaque structure a été numérotée et classée selon sa typologie :

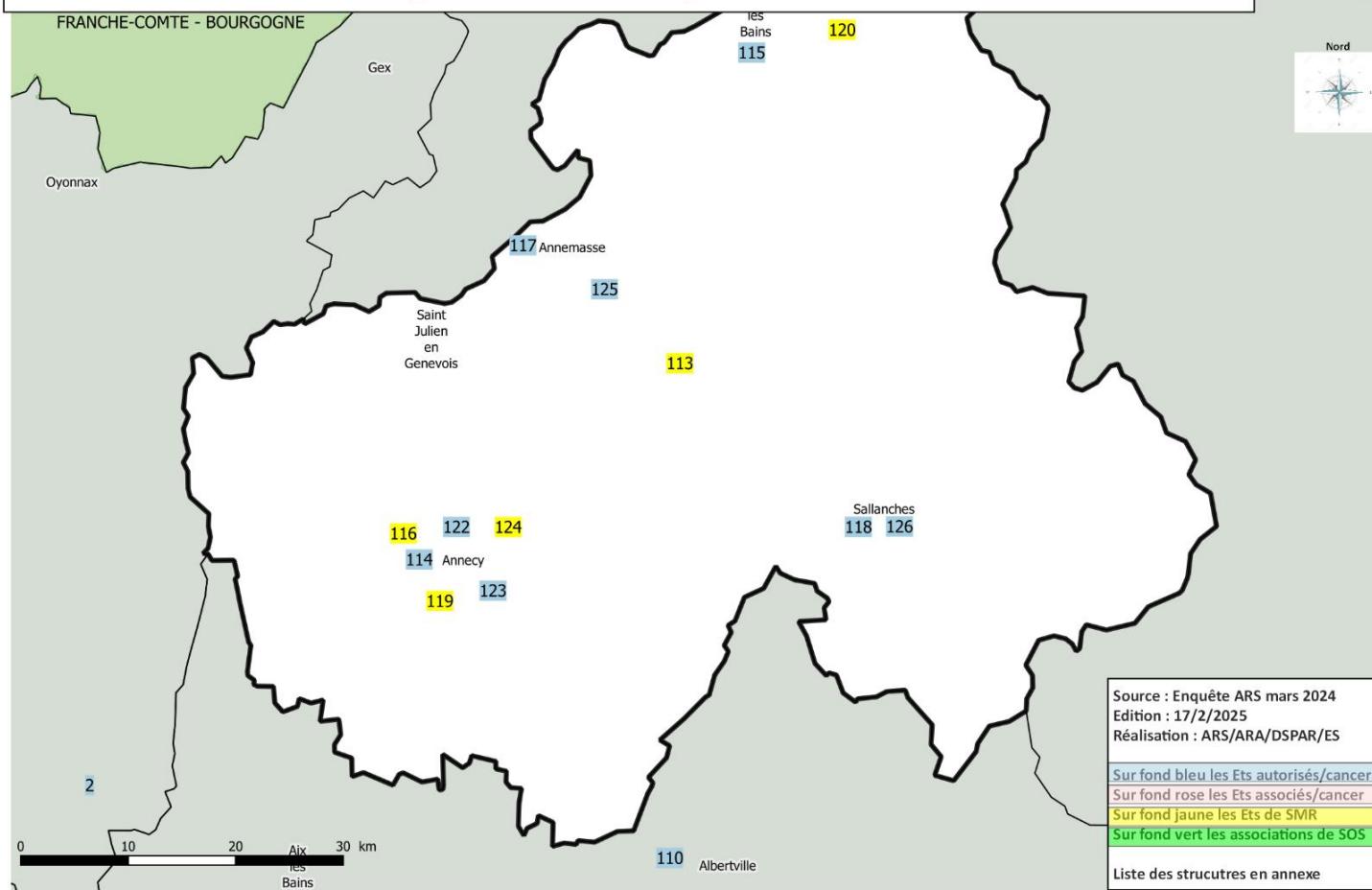
- Etablissements autorisés au traitement du cancer
- Etablissements associés
- Etablissements de SMR
- Associations
- Structures APA/DAPAP

**Seuls les sites principaux figurent sur ces cartes.** Les antennes, sites secondaires ou extérieurs déclarés dans la question :

- n° 15 du questionnaire adressé aux établissements sanitaires,
- n° 13 du questionnaire adressé aux associations,
- n° 6 du questionnaire adressé aux structures APA,
- n° 5 du questionnaire adressé aux DAPAP, n'apparaissent pas dans la cartographie.

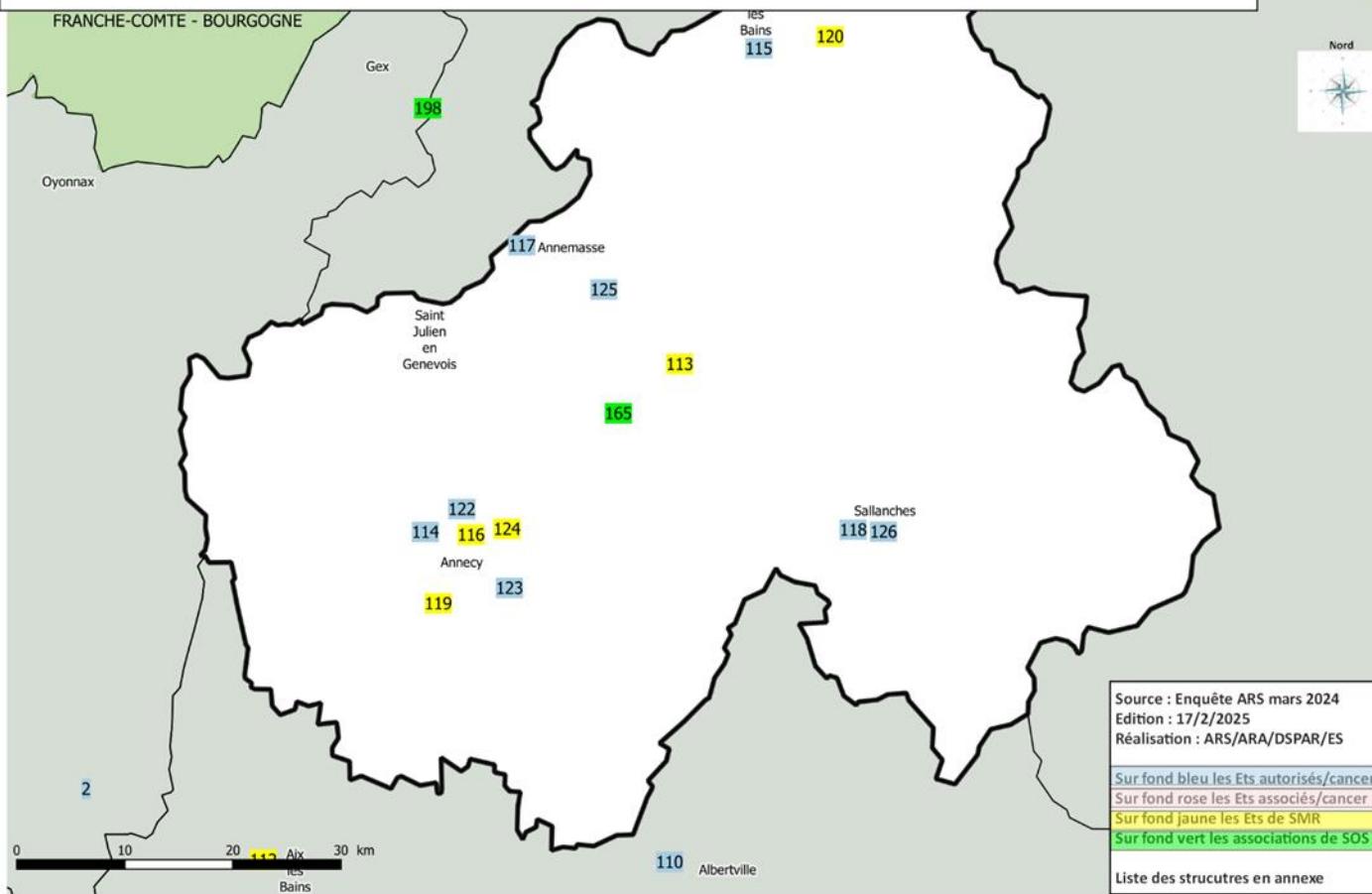
# Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023

## Prise en charge de la douleur du patient - HAUTE-SAVOIE



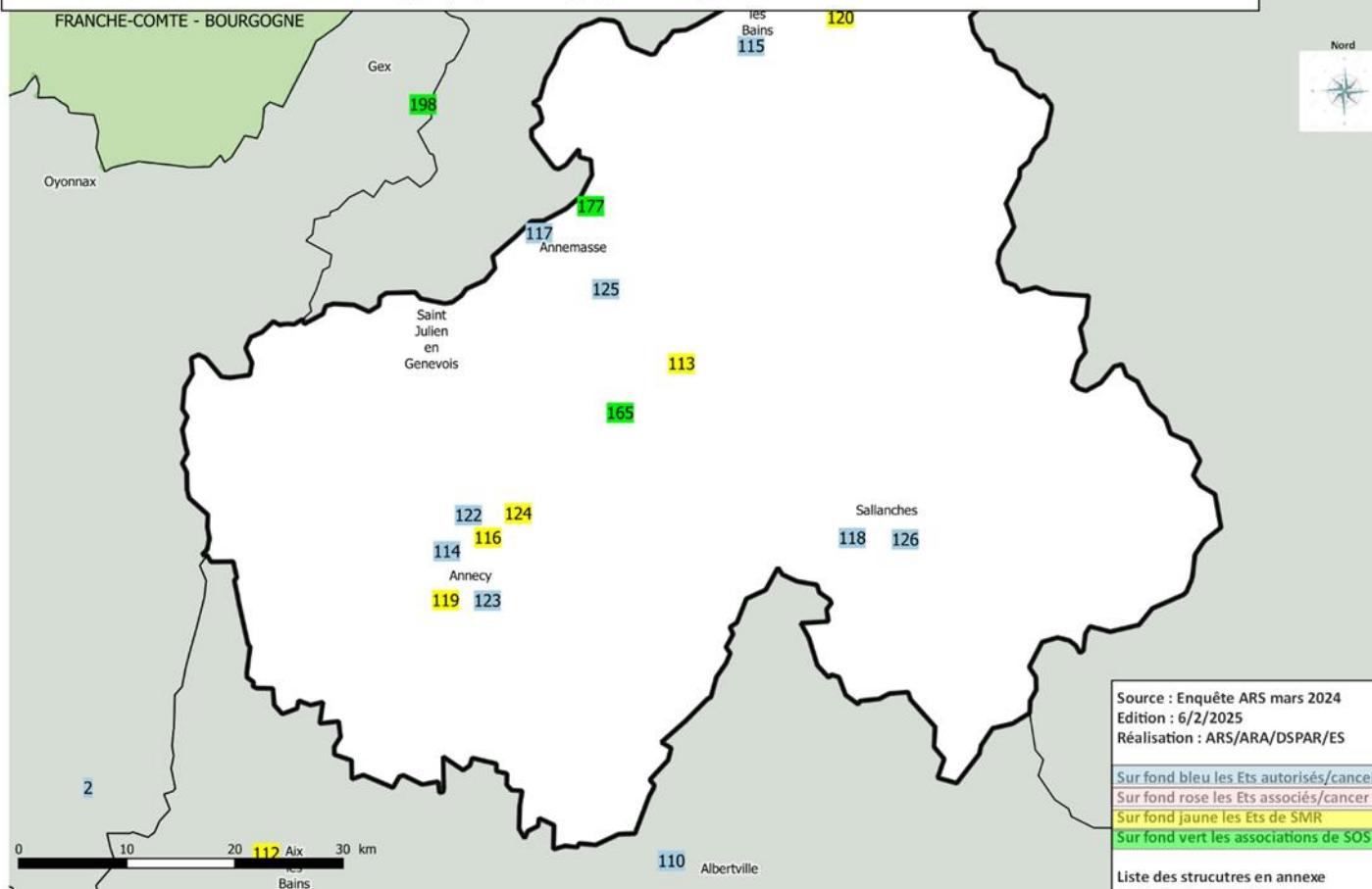
Ets_Aut	114	740000237	CH Annecy-Genevois Site Annecy	Ets_Aut	126	740781224	Hôpitaux du Mont Blanc Site Sallanches
Ets_Aut	115	740000328	Hôpitaux du Léman	SMR	113	740000062	Ctre Médical Martel de Janville
Ets_Aut	117	740014345	Hôpital Privé Pays de Savoie	SMR	116	740004148	Clinique Le Mont Veyrier
Ets_Aut	118	740014691	Centre Cancérologie Les Praz de l'Arve	SMR	119	740016696	SSR La Marteraye Site Seynod
Ets_Aut	122	740780416	Clinique d'Argonay	SMR	120	740780143	Etab. SMR d'Evian MGEN Camille Blanc
Ets_Aut	123	740780424	Clinique Générale d'Annecy	SMR	124	740780986	Clinique du Château de Bon Attrait
Ets_Aut	125	740781141	CH Alpes Léman				

**Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023**  
**Diététique & Nutrition - HAUTE-SAVOIE**



Ets_Aut	114	740000237	CH Annecy-Genevois Site Annecy	Ets_Aut	123	740780424	Clinique Générale d'Annecy	SMR	119	740016696	SSR La Marteraye Site Seynod
Ets_Aut	115	740000328	Hôpitaux du Léman	Ets_Aut	125	740781141	CH Alpes Léman	SMR	120	740780143	Etab. SMR d'Evian MGEN Camille Blanc
Ets_Aut	117	740014345	Hôpital Privé Pays de Savoie	Ets_Aut	126	740781224	Hôpitaux du Mont Blanc Site Sallanches	SMR	124	740780986	Clinique du Château de Bon Attrait
Ets_Aut	118	740014691	Centre Cancérologie Les Praz de l'Arve	SMR	113	740000062	Ctre Médical Martel de Janville	Asso	165		Association Kintsugi/La vie Kintsugi
Ets_Aut	122	740780416	Clinique d'Argonay	SMR	116	740004148	Clinique Le Mont Veyrier				

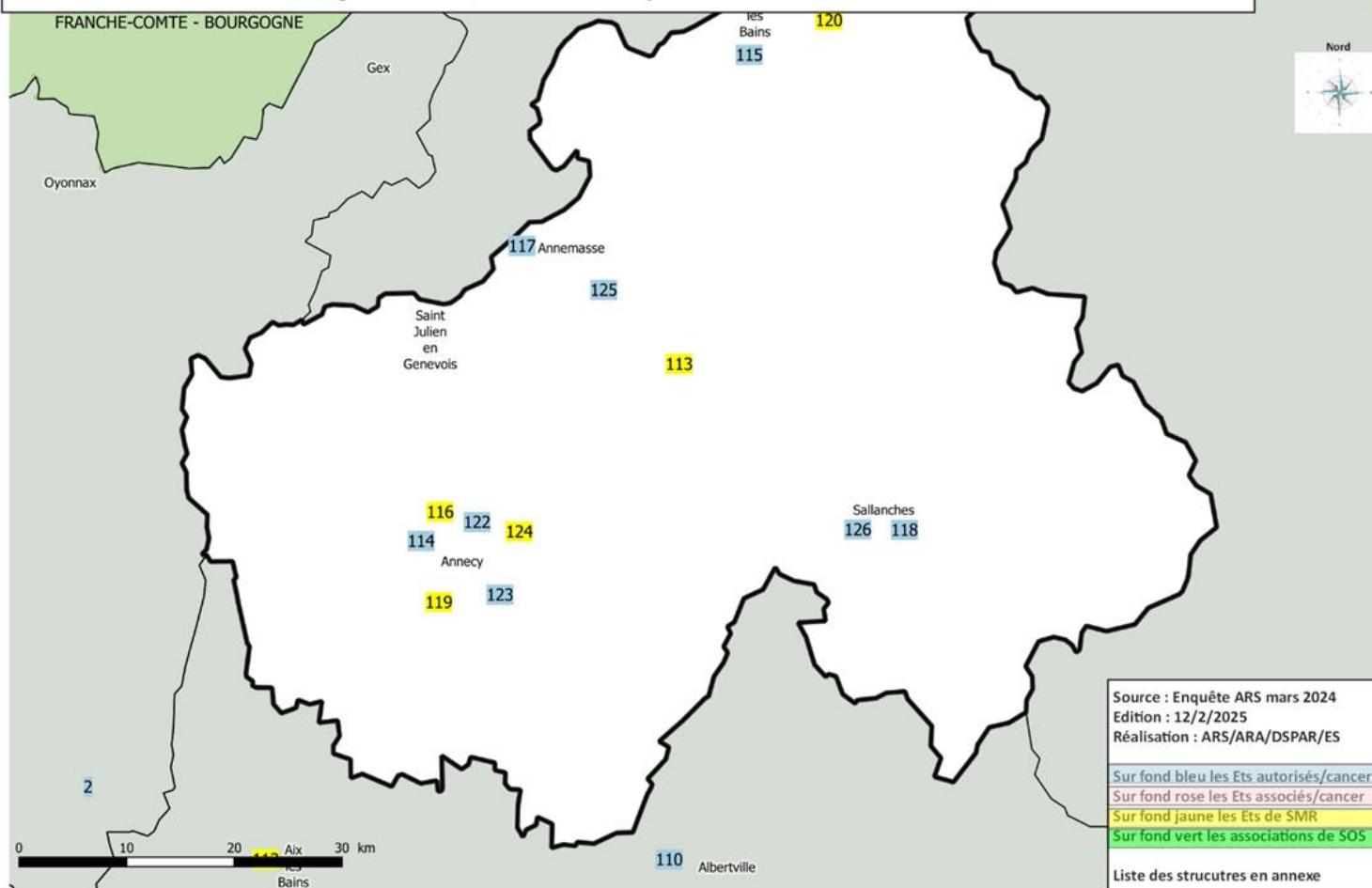
**Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023**  
**Prise en charge psychologique du patient - HAUTE-SAVOIE**



Ets_Aut	114	740000237	CH Annecy-Genevois Site Annecy	Ets_Aut	123	740780424	Clinique Générale d'Annecy	SMR	119	740016696	SSR La Marteraye Site Seynod
Ets_Aut	115	740000328	Hôpitaux du Léman	Ets_Aut	125	740781141	CH Alpes Léman	SMR	120	740780143	Etab. SMR d'Evian MGEN Camille Blanc
Ets_Aut	117	740014345	Hôpital Privé Pays de Savoie	Ets_Aut	126	740781224	Hôpitaux du Mont Blanc Site Sallanches	SMR	124	740780986	Clinique du Château de Bon Attrait
Ets_Aut	118	740014691	Centre Cancérologie Les Praz de l'Arve	SMR	113	740000062	Ctre Médical Martel de Janville	Asso	165		Association Kintsugi/La vie Kintsugi
Ets_Aut	122	740780416	Clinique d'Argonay	SMR	116	740004148	Clinique Le Mont Veyrier	Asso	177		Association Hope

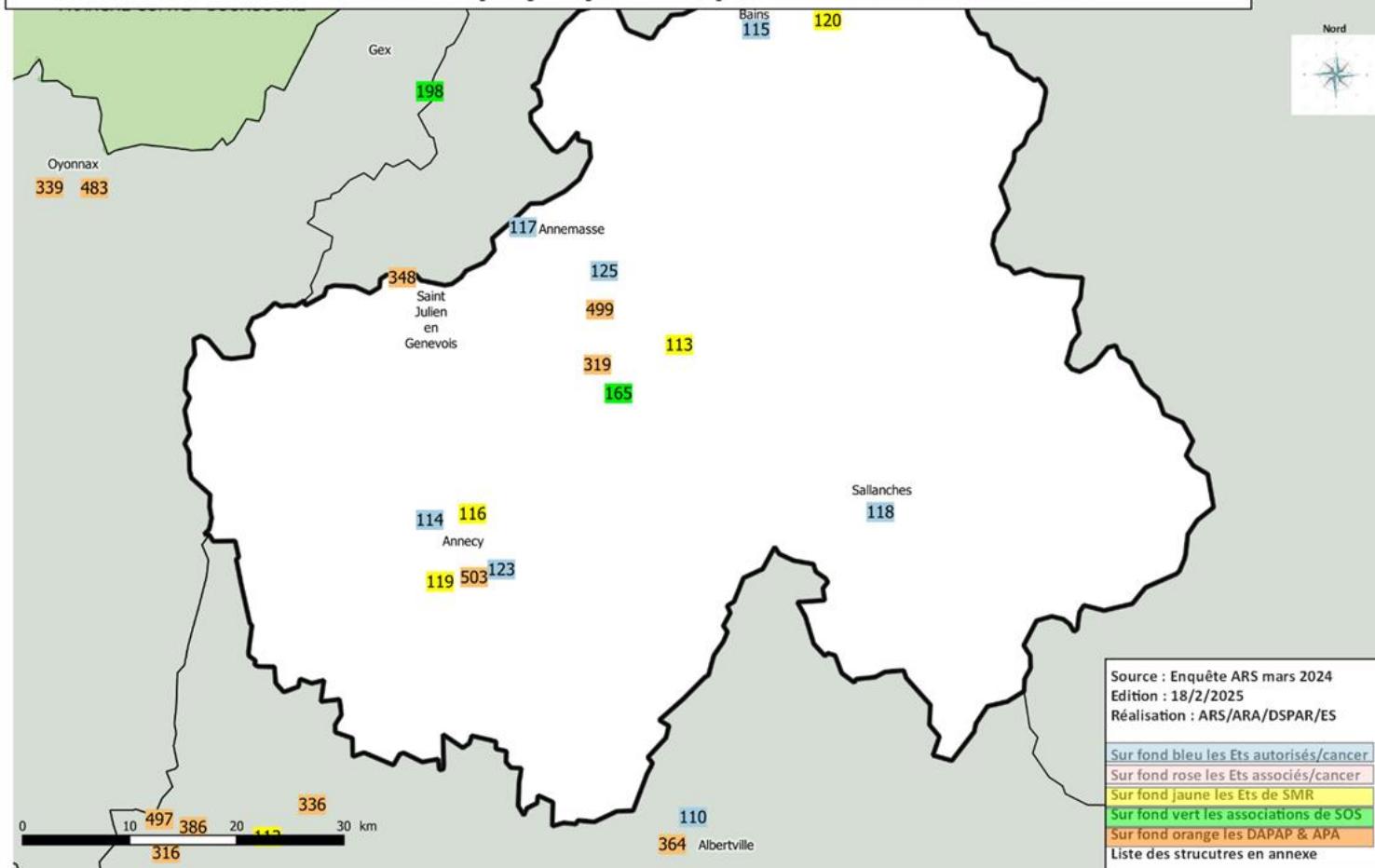
# Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023

## Prise en charge sociale, familiale & professionnelle - HAUTE-SAVOIE



Ets_Aut	114	740000237	CH Annecy-Genevois Site Annecy	Ets_Aut	126	740781224	Hôpitaux du Mont Blanc Site Sallanches
Ets_Aut	115	740000328	Hôpitaux du Léman	SMR	113	740000062	Ctre Médical Martel de Janville
Ets_Aut	117	740014345	Hôpital Privé Pays de Savoie	SMR	116	740004148	Clinique Le Mont Veyrier
Ets_Aut	118	740014691	Centre Cancérologie Les Praz de l'Arve	SMR	119	740016696	SSR La Marteraye Site Seynod
Ets_Aut	122	740780416	Clinique d'Argonay	SMR	120	740780143	Etab. SMR d'Evian MGEN Camille Blanc
Ets_Aut	123	740780424	Clinique Générale d'Annecy	SMR	124	740780986	Clinique du Château de Bon Attrait
Ets_Aut	125	740781141	CH Alpes Léman				

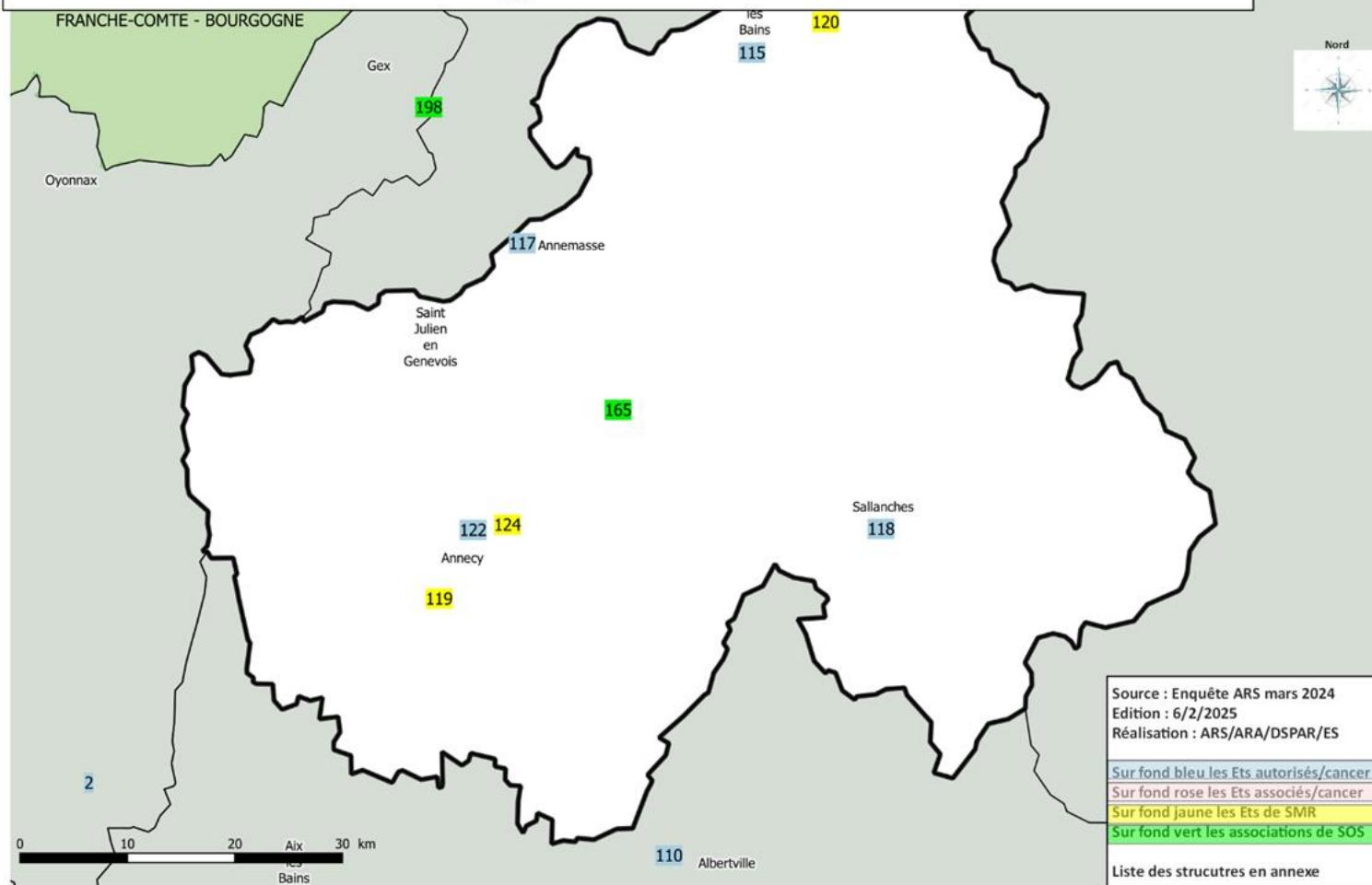
## Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023 - Activité physique adaptée - HAUTE-SAVOIE



Ets_Aut	114	740000237	CH Annecy-Genevois Site Annecy	Ets_Aut	125	740781141	CH Alpes Léman	Asso	165	Association Kintsugi/ La vie Kintsugi
Ets_Aut	115	740000328	Hôpitaux du Léman	SMR	113	740000062	Ctre Médical Martel de Janville	APA	319	Activ'ta santé
Ets_Aut	117	740014345	Hôpital Privé Pays de Savoie	SMR	116	740004148	Clinique Le Mont Veyrier	APA	348	Athlé Saint Julien
Ets_Aut	118	740014691	Centre Cancérologie Les Praz de l'Arve	SMR	119	740016696	SSR La Marteraye Site Seynod	APA	499	Tous cap
Ets_Aut	123	740780424	Clinique Générale d'Annecy	SMR	120	740780143	Etab. SMR d'Evian MGEN Camille Blanc	APA	503	Union Nautique Corporative (UNCA)

## Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023

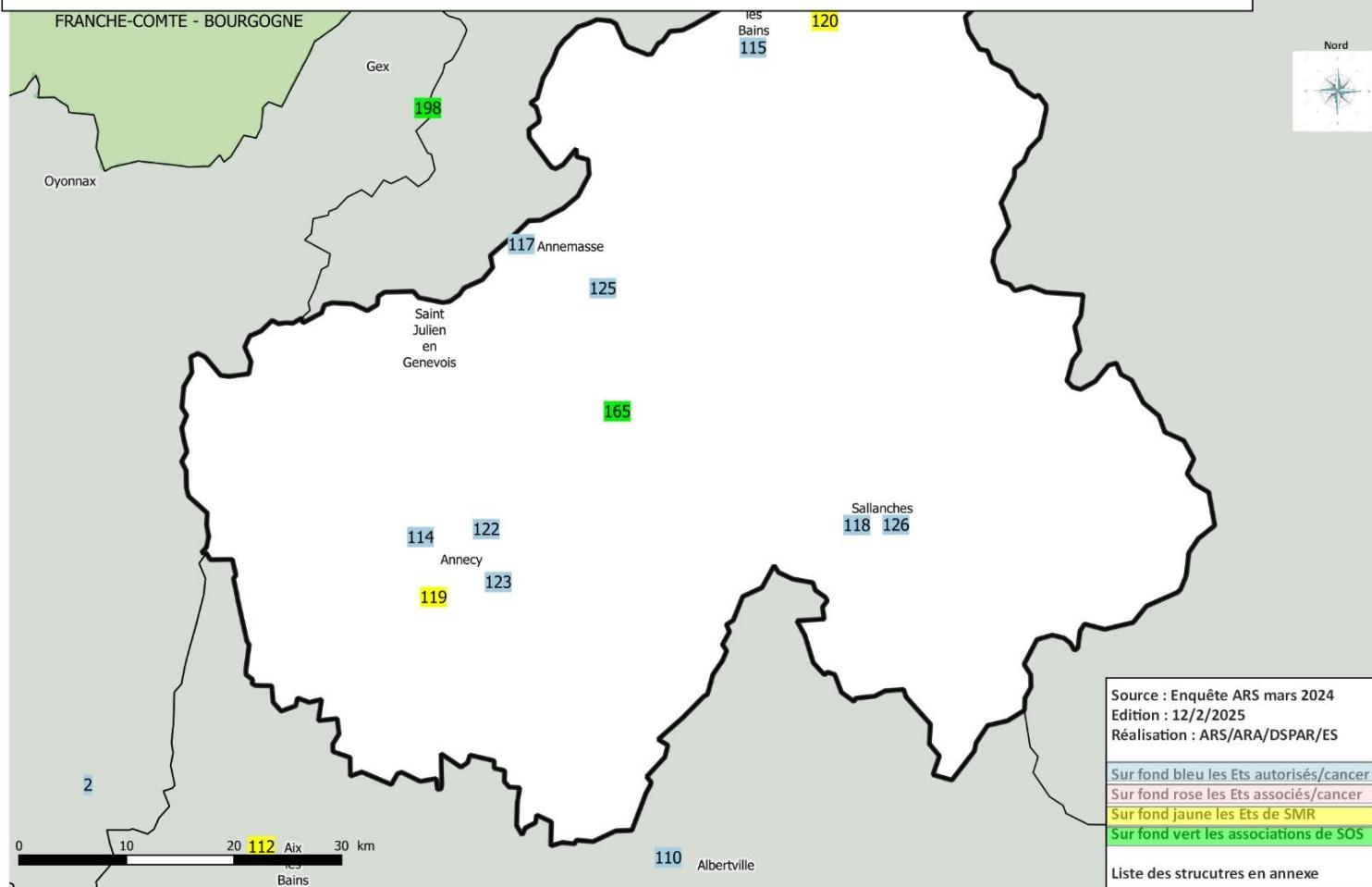
### Conseils d'hygiène de vie - HAUTE-SAVOIE



Ets_Aut	115	740000328	Hôpitaux du Léman	SMR	119	740016696	SSR La Marteraye Site Seynod
Ets_Aut	117	740014345	Hôpital Privé Pays de Savoie	SMR	120	740780143	Etab. SMR d'Evian MGEN Camille Blanc
Ets_Aut	118	740014691	Centre Cancérologie Les Praz de l'Arve	SMR	124	740780986	Clinique du Château de Bon Attrait
Ets_Aut	122	740780416	Clinique d'Argonay	Asso	165		Association Kintsugi/La vie Kintsugi

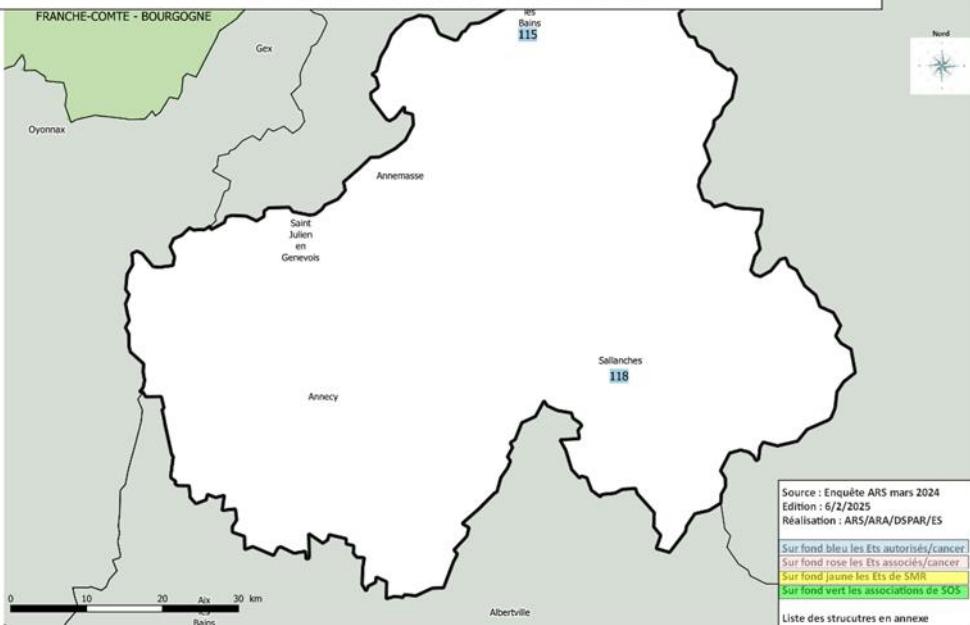
## Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023

### Soutien psychologique des proches & aidants - HAUTE-SAVOIE



Ets_Aut	114	740000237	CH Annecy-Genevois Site Annecy	Ets_Aut	125	740781141	CH Alpes Léman
Ets_Aut	115	740000328	Hôpitaux du Léman	Ets_Aut	126	740781224	Hôpitaux du Mont Blanc Site Sallanches
Ets_Aut	117	740014345	Hôpital Privé Pays de Savoie	SMR	119	740016696	SSR La Marteraye Site Seynod
Ets_Aut	118	740014691	Centre Cancérologie Les Praz de l'Arve	SMR	120	740780143	Etab. SMR d'Evian MGEN Camille Blanc
Ets_Aut	122	740780416	Clinique d'Argonay	Asso	165		Association Kintsugi/La vie Kintsugi
Ets_Aut	123	740780424	Clinique Générale d'Annecy				

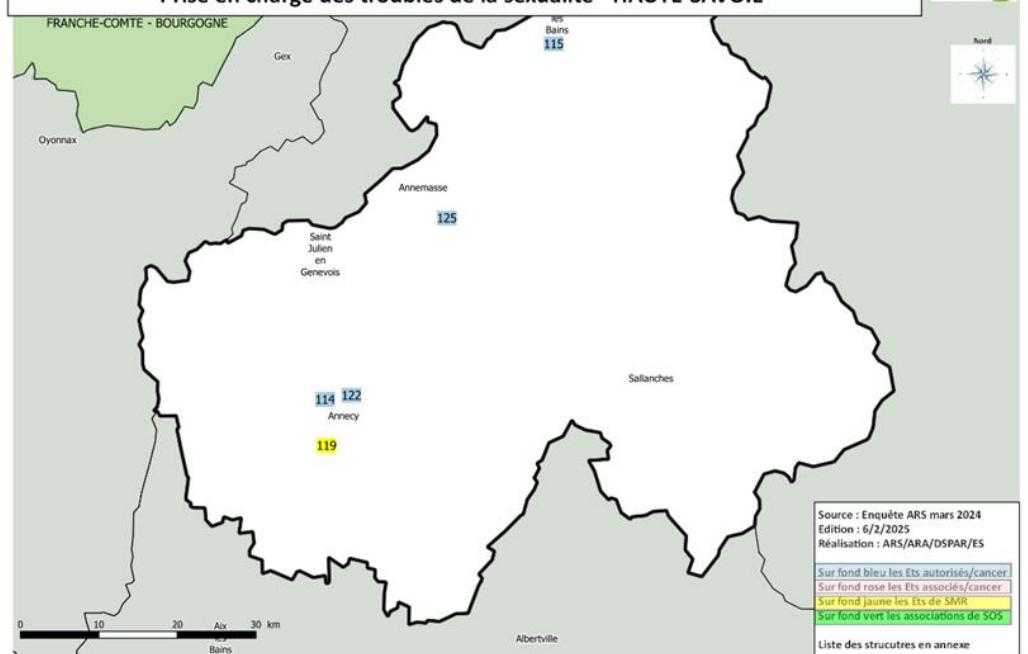
Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023  
Préservation de la fertilité - HAUTE-SAVOIE



Ets_Aut	115	740000328	Hôpitaux du Léman
Ets_Aut	118	740014691	Centre Cancérologie Les Praz de l'Arve

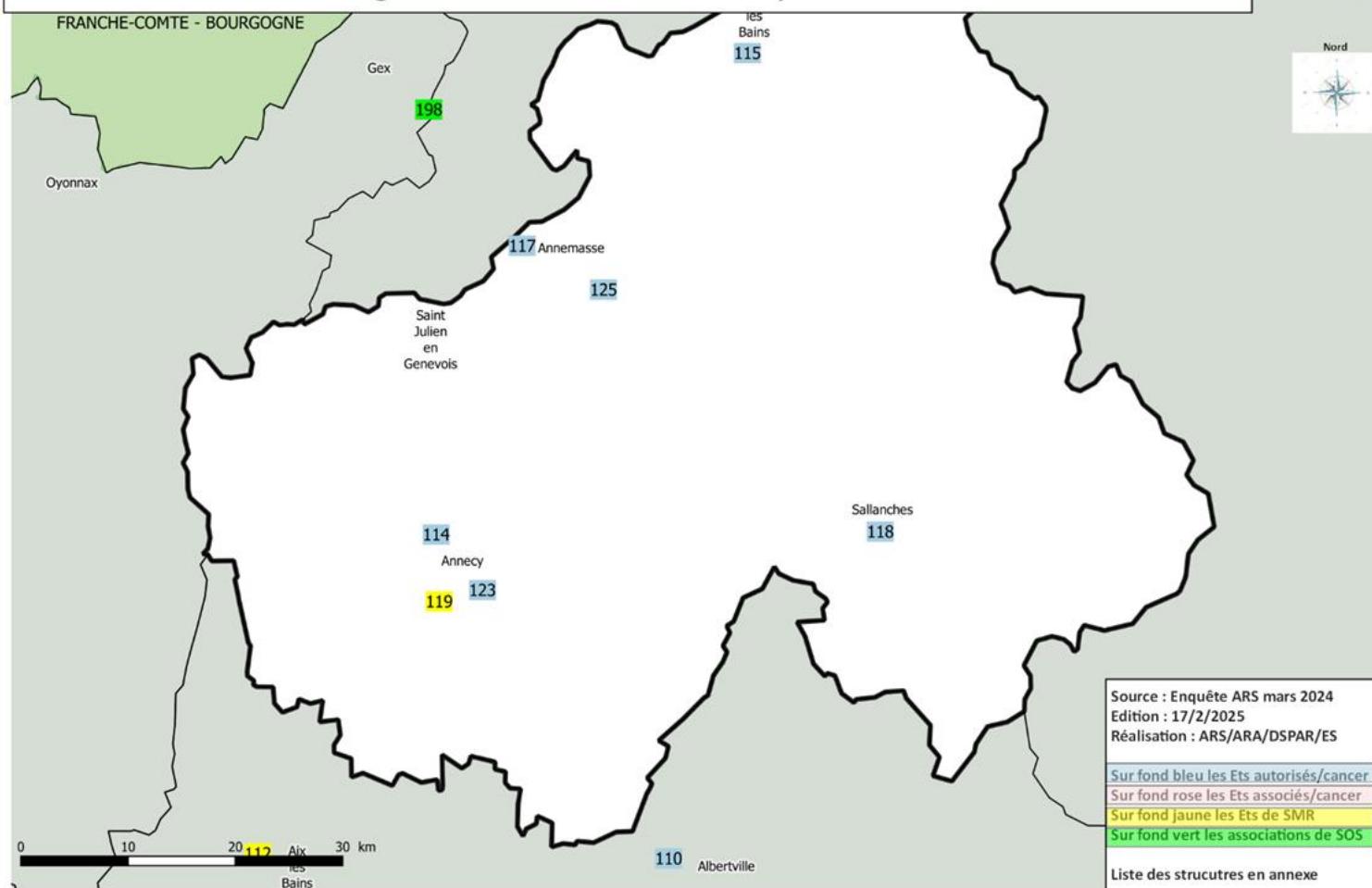
Ets_Aut	114	740000237	CH Annecy-Genevois Site Annecy
Ets_Aut	115	740000328	Hôpitaux du Léman
Ets_Aut	122	740780416	Clinique d'Argonay
Ets_Aut	125	740781141	CH Alpes Léman
SMR	119	740016696	SSR La Marteraye Site Seynod

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023  
Prise en charge des troubles de la sexualité - HAUTE-SAVOIE



## Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023

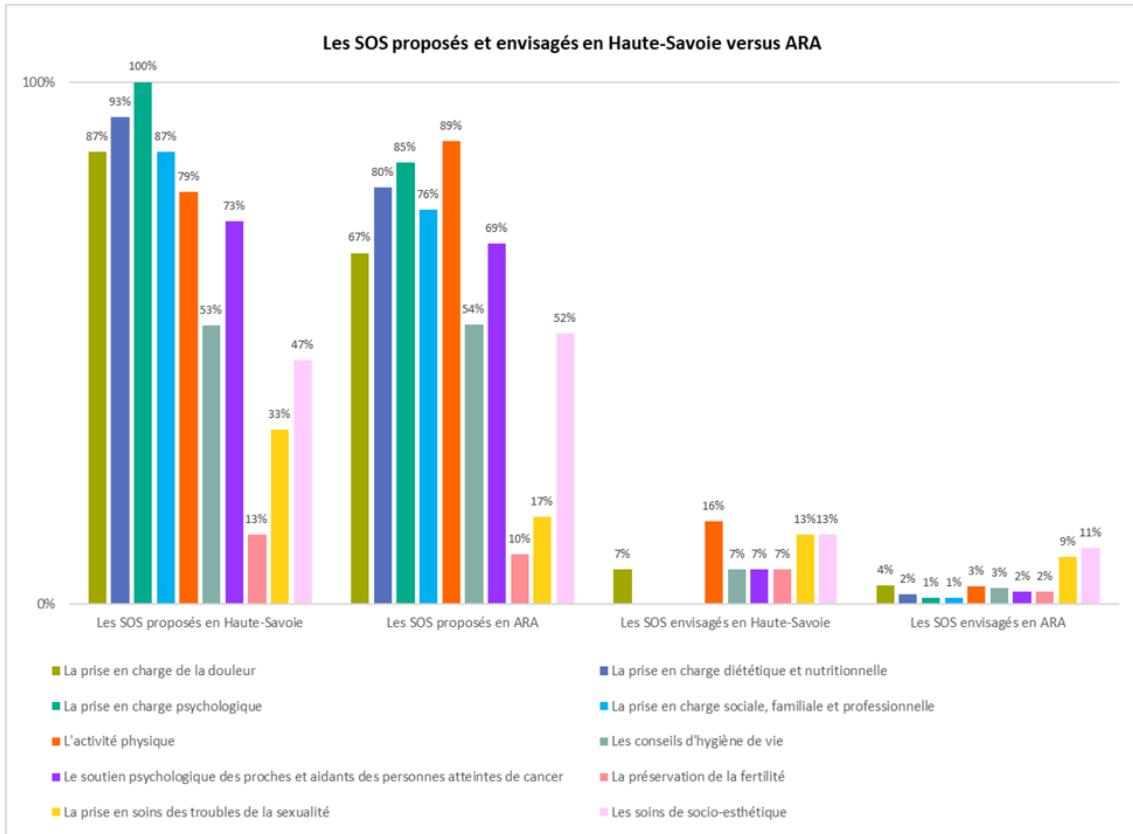
### Prise en charge des soins de socio-esthétique - HAUTE-SAVOIE



Ets_Aut	114	740000237	CH Annecy-Genevois Site Annecy	Ets_Aut	123	740780424	Clinique Générale d'Annecy
Ets_Aut	115	740000328	Hôpitaux du Léman	Ets_Aut	125	740781141	CH Alpes Léman
Ets_Aut	117	740014345	Hôpital Privé Pays de Savoie	SMR	119	740016696	SSR La Marterey Site Seynod
Ets_Aut	118	740014691	Centre Cancérologie Les Praz de l'Arve	Asso	165		Des Elles pour Vous

### 3.3 Les SOS proposés et envisagés en Haute-Savoie versus ARA

- Question n° 3 : Quels sont les types de SOS proposés par votre établissement ?
- Question n° 4 : Est-ce que votre structure envisage de proposer d'autres SOS ?
- Question n° 5 : Si oui, le(s)quel(s) ?



\* Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de structures répondantes et proposant des SOS dans le département et incluant les structures APA et DAPAP uniquement pour le SOS activité physique.

#### Détail des SOS proposés par structure

	La prise en charge de la douleur	La prise en charge diététique et nutritionnelle	La prise en charge psychologique	La prise en charge sociale, familiale et professionnelle	L'activité physique	Les conseils d'hygiène de vie	Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	La préservation de la fertilité	La prise en soins des troubles de la sexualité	Les soins de socio-esthétique
<b>Etablissements sanitaires</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>7</b>
<i>Dont ES autorisés au traitement du cancer</i>	8	8	8	8	6	4	8	2	4	6
<b>Associations</b>		1	2		1	1	1			
<b>APA</b>					4					
<b>Total général Haute-Savoie</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>7</b>

L'offre en SOS est largement proposée par les établissements sanitaires y compris pour l'activité physique car les structures APA, qui prédominent dans les autres départements, sont peu nombreuses en Haute-

Savoie et il n'y a pas de DAPAP. Les conseils d'hygiène de vie sont moins proposés par les établissements sanitaires.

16

**En Haute-Savoie, les 4 SOS du socle de base sont proposés par l'ensemble des 8 établissements autorisés au traitement du cancer et les 5 établissements de SMR.**

Le département de la Haute-Savoie se situe :

- **Autour et au-dessus de la moyenne régionale** (tous types de structures confondues) pour **8 SOS sur 10**, avec :
  - 13 structures proposant une **prise en charge de la douleur**, dont les 8 établissements autorisés au traitement du cancer, soit **100 % des établissements autorisés** et les 5 établissements de SMR haut-savoyards, représentant une **offre territoriale de 87 % pour une offre régionale de 67 %**.
  - 14 structures proposant une prise en charge diététique et nutritionnelle, dont les 8 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer, les 5 établissements de SMR et une association, représentant une offre départementale de 93 % pour une offre régionale de 80 %.
  - 15 structures proposant une **prise en charge psychologique**, dont les 8 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer, les 5 établissements de SMR et 2 associations, représentant une **offre départementale de 100 % pour une offre régionale de 85 %**.
  - 13 structures proposant une prise en charge sociale, familiale et professionnelle, dont les 8 établissements autorisés au traitement du cancer et les 5 établissements de SMR, représentant une offre départementale de 87 % pour une offre régionale de 76 %.
  - 8 structures proposant les conseils d'hygiène de vie, dont 4 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer, 3 établissements de SMR et une association, représentant une offre départementale de 53 % pour une offre régionale de 54 %.
  - 11 structures proposant un soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer, dont les 8 établissements autorisés au traitement du cancer, 2 établissements de SMR et une association, représentant une offre départementale de 73 % pour une offre régionale de 69 %.
  - **2 établissements autorisés au traitement de cancer proposant la préservation de la fertilité, représentant une offre départementale de 13 % pour une offre régionale de 10 %.**
  - 5 structures proposant la prise en soins des troubles de la sexualité, dont 4 établissements autorisés au traitement du cancer et un établissement de SMR, représentant une offre départementale de 33 % pour une offre régionale de 17 %.
- **en-dessous ou autour de la moyenne régionale** (tous types de structures confondues) pour **3 SOS sur 10**, avec :
  - 15 structures proposant **l'activité physique**, dont **6 établissements autorisés au traitement du cancer**, 4 établissements de SMR, une association et 4 structures APA, représentant une offre départementale de 79 % pour une offre régionale de 89 %.
  - 7 structures proposant les soins de socio-esthétiques, dont 6 établissements autorisés au traitement du cancer et un établissement de SMR, représentant une offre départementale de 47 % pour une offre régionale de 52 %.

En Haute-Savoie, 4 structures envisagent de développer 6 SOS qu'elles ne proposent pas :

- Un établissement autorisé au traitement du cancer envisage de développer la prise en soins des troubles de la sexualité ;
- Un second établissement autorisé au traitement du cancer envisage de développer l'activité physique, les conseils d'hygiène de vie, la préservation de la fertilité, la prise en soins des troubles de la sexualité et les soins de socio-esthétique. Il s'agit des Hôpitaux du Mont-Blanc à Sallanches.

17

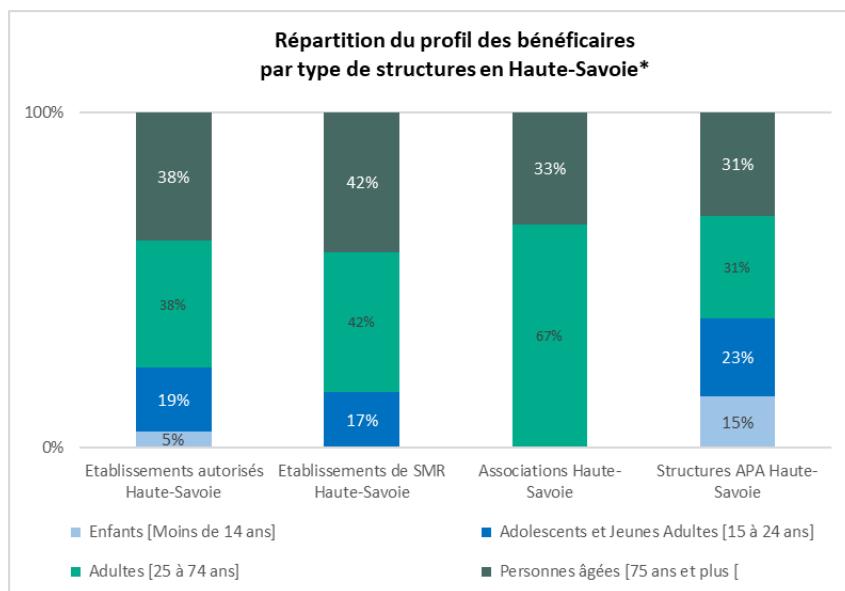
- Un établissement de SMR envisage de développer les soins de socio-esthétique, et un autre établissement de SMR envisage de développer l'activité physique et le soutien aux proches et aidants des personnes atteintes de cancer.

### 3.4 Le profil des bénéficiaires en Haute-Savoie versus ARA

→ Question n° 7 : Quel est le profil des bénéficiaires ?

Sur les 19 structures de la Haute-Savoie, toutes ont déclaré des bénéficiaires :

- 2 structures APA et un établissement autorisé au traitement du cancer prennent en charge les enfants de moins de 14 ans ;
- 3 structures APA, 4 établissements autorisés au traitement du cancer et 2 établissements de SMR prennent en charge les adolescents et jeunes adultes (AJA) ;
- Les adultes (25-74 ans) sont pris en charge dans 4 structures APA, les 13 établissements sanitaires, dont les 8 autorisés au traitement du cancer, les 5 établissements de SMR et les 2 associations ;
- Les personnes âgées de plus de 75 ans sont prises en charge dans 4 structures APA, les 13 établissements sanitaires dont les 8 autorisés au traitement du cancer, les 5 établissements de SMR et une association.



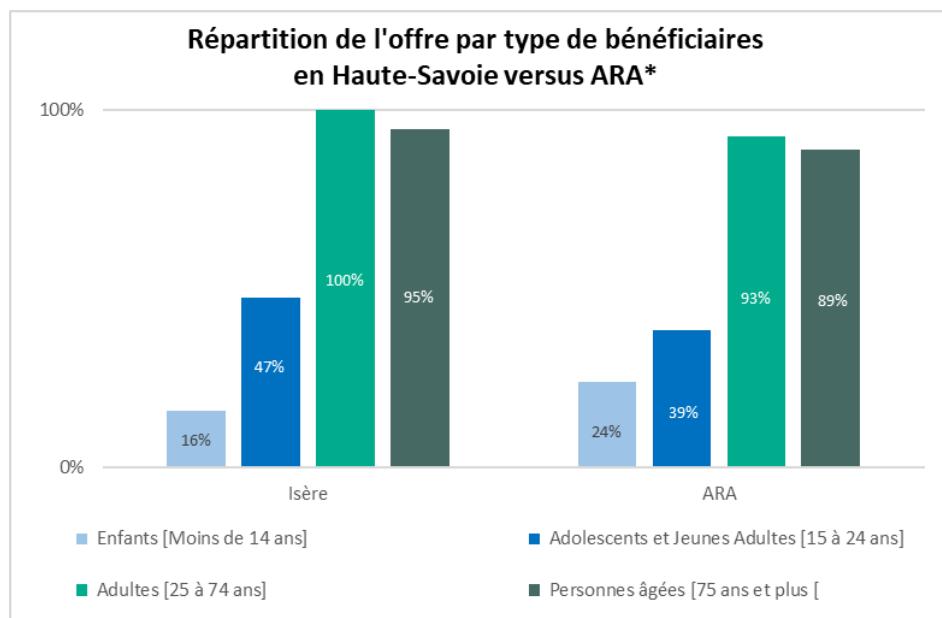
\* Le pourcentage correspond au nombre de structures ayant déclaré une tranche d'âge de bénéficiaires sur le nombre total de réponses déclarées par type de structures du département toutes tranches d'âge confondues (ex : 4 établissements autorisés au traitement du cancer ont déclaré une offre à destination des adolescents et jeunes adultes sur un nombre total de 21 réponses toutes tranches d'âge confondues des Ets autorisés, ce qui représente une offre de 19 %).

L'offre en SOS des établissements de SMR s'adresse à parts égales aux adultes et aux personnes âgées de plus de 75 ans. L'offre des établissements autorisés et des structures APA s'adresse également à parts égales pour chaque type de structure entre 31 % et 38 % aux adultes et aux personnes âgées de 75 ans et plus.

L'offre en SOS s'adresse plus aux adultes de 25 à 74 ans qu'aux personnes âgées de 75 ans et davantage dans les associations haut-savoyardes (67 % versus 33 %).

L'offre en SOS s'adressant aux adolescents et jeunes adultes est surtout portée par les structures APA (23 %), suivies par les établissements autorisés au traitement du cancer (19 %) puis les établissements de SMR (17 %).

Aucune association ne propose une offre en SOS aux enfants de moins de 14 ni aux adolescents et jeunes adultes en Haute-Savoie.



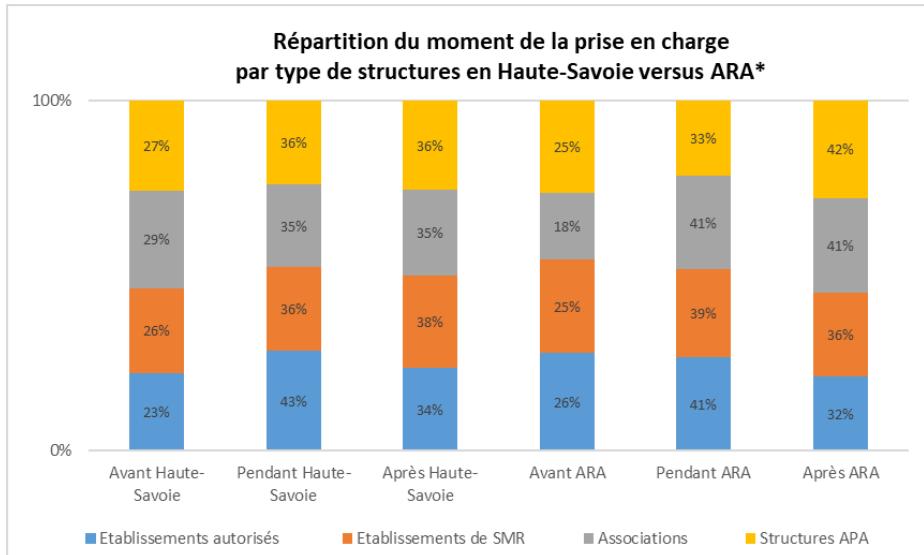
\* Le calcul du pourcentage est effectué par rapport au nombre de structures ayant déclaré des tranches d'âge de bénéficiaires sur le total des structures de la région.

100 % des structures de la Haute-Savoie proposent une prise en charge en SOS aux adultes (25-74 ans) ce qui situe le département au-dessus de la moyenne régionale (93 %). 95 % des structures s'adressent aux personnes âgées de 75 ans et plus, situant le département également au-dessus de l'offre régionale (89 %).

L'offre des structures de la Haute-Savoie à destination **des enfants et des AJA** est identique à celle de la région avec **63 % des structures du département** proposant une prise en charge en SOS à destination de ces bénéficiaires. Cependant les proportions sont différentes avec une offre en SOS plus importante à destination des AJA (47 % versus 39 % en ARA) et inférieure pour les enfants de moins de 14 ans (16 % versus 24 % en ARA).

### **3.5 La répartition du moment de la prise en charge de chaque SOS en Haute-Savoie versus ARA**

→ Question n° 8 : (pour chacun des SOS) ce soin est proposé avant le traitement, pendant le traitement, après le traitement ?



\* Le calcul du pourcentage est effectué par rapport aux réponses de chaque structure pour chaque SOS aux 3 étapes de la prise en charge sur le total cumulé des réponses (exemple : 32 SOS sont proposés avant le traitement par les établissements autorisés en Haute-Savoie sur un total de 137 réponses avant/pendant/après, soit 23 %)

**En Haute-Savoie, comme au niveau régional, toutes les structures proposent des SOS aux trois grandes étapes, avant, pendant et après le traitement.**

On constate que l'offre des établissements autorisés au traitement du cancer haut-savoyards **avant le traitement est inférieure** à l'offre régionale (23 % versus 26 %). Cette offre est **similaire pendant et après le traitement** au niveau régional.

L'offre des établissements de SMR, des associations et des structures APA avant le traitement se situe autour ou au-dessus de la moyenne régionale (26 % versus 25 % en ARA pour les établissements de SMR par exemple). L'offre émanant des **associations et des structures APA pendant et après le traitement est inférieure** à l'offre régionale avec 35 % versus 41 %.

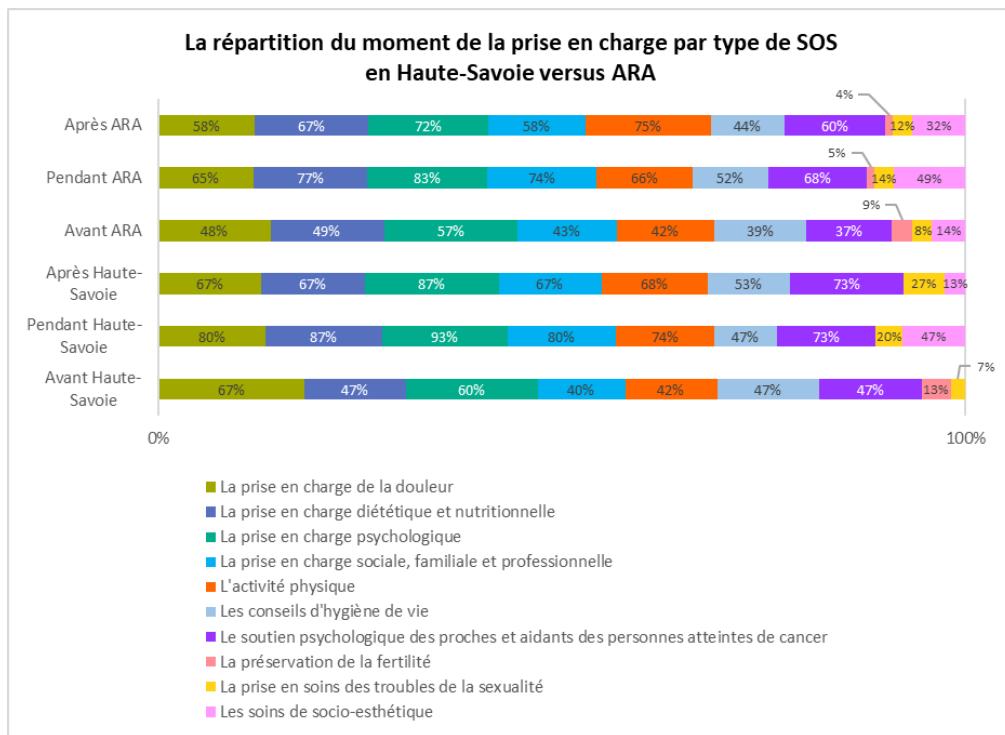
**Pendant le traitement, l'offre en établissement de SMR est inférieure** à l'offre régionale avec 36 % en Haute-Savoie contre 39 % au niveau régional. Cette offre est similaire après le traitement en Haute-Savoie (38 % versus 36 %).

**Après le traitement, offre des structures APA est inférieure à la moyenne régionale (36 % contre 42 %).**

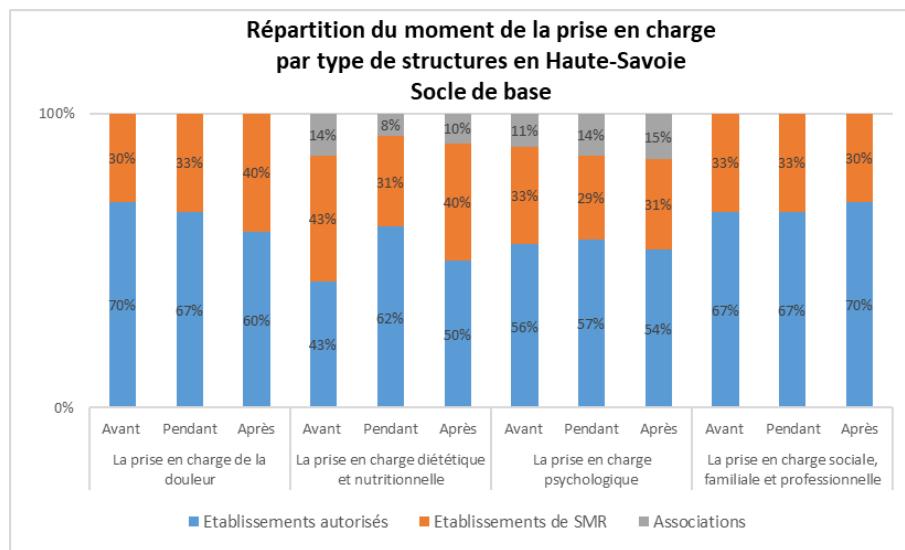
Toutes structures confondues, l'offre par SOS en Haute-Savoie fait apparaître que les 4 SOS du socle de base **sont plutôt proposés pendant le traitement, idem pour l'activité physique et les soins de socio-esthétique**. Les conseils d'**hygiène de vie** et la prise en soins des **troubles de la sexualité** sont plutôt proposés après le traitement.

**Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer** sont plutôt proposés pendant et après le traitement, comme au niveau régional.

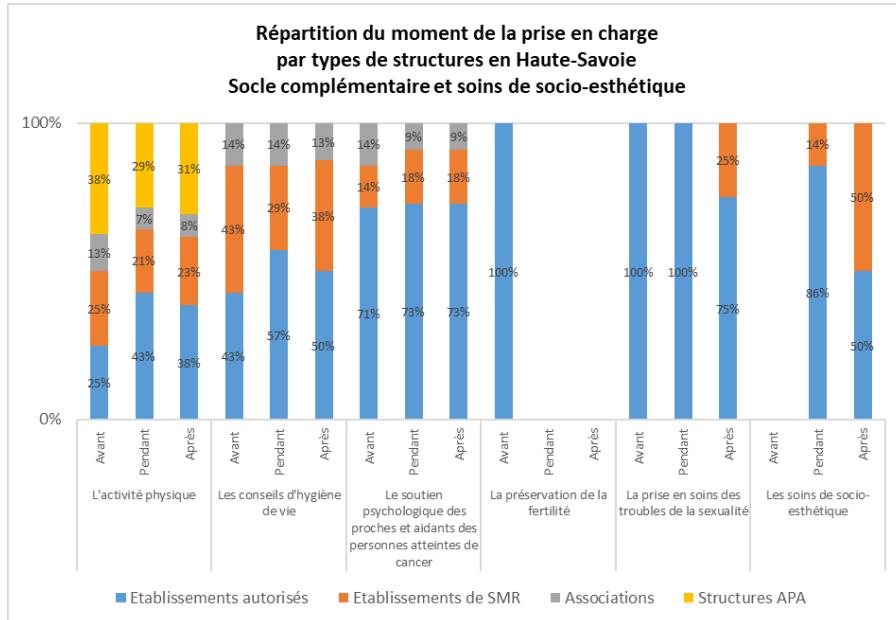
**La préservation de la fertilité** est uniquement proposée **avant le traitement** en Haute-Savoie.



Les 4 SOS du socle de base sont proposés majoritairement par les **établissements autorisés** aux trois phases du traitement. **La prise en charge de la douleur** est proposée majoritairement **avant et pendant le traitement** ; **la prise en charge diététique et nutritionnelle** est proposée majoritairement **pendant le traitement**, tout comme **la prise en charge psychologique mais dans une moindre proportion**. **La prise en charge sociale, familiale et professionnelle** est proposée par les établissements autorisés à parts égales avant et pendant le traitement (67 %) mais majoritairement **après le traitement (70 %)**.



Les établissements de SMR proposent la prise en charge de la douleur plutôt après le traitement et les 3 autres SOS, avant le traitement. Les associations assurent dans 14 % des cas la prise en charge diététique et nutritionnelle avant le traitement et dans 15 % des cas la prise en charge psychologique après le traitement. Les associations ne proposent pas de prise en charge sociale, familiale et professionnelle en Haute-Savoie.



En Haute-Savoie, les 5 SOS du socle complémentaire et les soins de socio-esthétique sont proposés.

L'activité physique est proposée plutôt avant le traitement par les structures APA.

Les conseils d'hygiène de vie sont proposés plutôt avant le traitement par les établissements de SMR et pendant et après le traitement par les établissements autorisés au traitement du cancer ; les associations les proposent aux trois phases du traitement.

Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer est proposé aux 3 phases du traitement par les établissements autorisés ; les établissements de SMR interviennent plutôt pendant et après le traitement et les associations interviennent plutôt avant le traitement.

La préservation de la fertilité est proposée uniquement avant le traitement par les établissements autorisés au traitement du cancer.

La prise en soins des troubles de la sexualité est proposée uniquement avant et pendant le traitement par les établissements autorisés au traitement du cancer et par les établissements de SMR pour 25 %, après le traitement en complément des établissements autorisés.

Concernant les soins de socio-esthétique, ils sont proposés uniquement pendant et après le traitement, par les établissements autorisés et les établissements de SMR.

### 3.6 Les professionnels intervenant pour chaque SOS en Haute-Savoie

- Question n° 9 (pour chacun des 10 SOS) : Quel est le titre du/des professionnel(s) intervenant(s) ?
- Questions n° 10 (déclinée pour chaque SOS) : Parmi ces professionnels, y-a-t-il des professionnels extérieurs ? Non/Oui : en libéral/en association. Si en association, veuillez préciser, la ou les associations à laquelle/auxquelles ils appartiennent.

Cette analyse présente l'offre en intervenants pour chaque SOS. Les données sont calculées de la manière suivante :

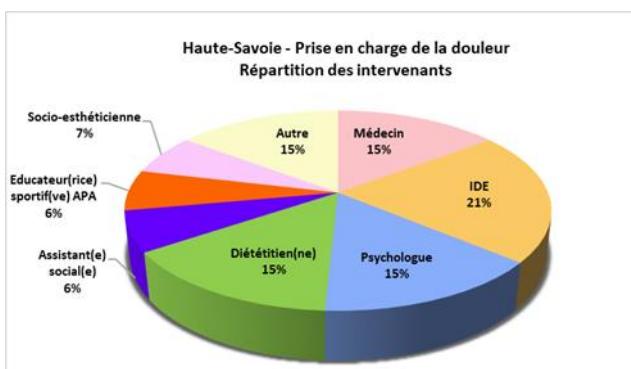
- Chaque structure répondante a indiqué le type d'intervenants pour chaque SOS et non le nombre de professionnels.
- Le calcul du pourcentage de l'offre a été réalisé en partant du nombre de réponses sur le nombre total de structures du département (ex : 9 établissements sur 15 structures [établissements + associations] déclarent un

médecin sur la prise en charge de la douleur, ce qui représente 60 % de l'offre en médecins sur ce SOS. Ramenée à l'offre globale de tous les intervenants de la totalité des structures du département sur la prise en charge de la douleur, la proportion des médecins représente 15 % des intervenants).

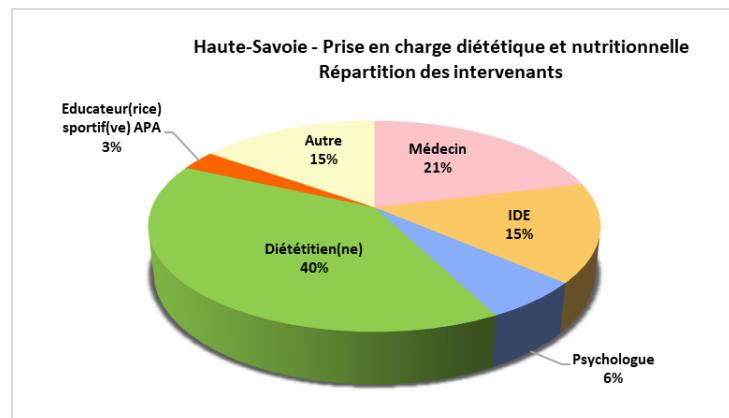
- Concernant l'activité physique, la question relative aux intervenants n'a pas été posée dans le questionnaire qui était destiné aux structures APA et aux DAPAP. Le total des structures du département est donc exprimé hors structures APA et DAPAP.
- Documents consultables en annexes :
  - La liste des intervenants répertoriés dans la rubrique "Autre".
  - Le détail des professionnels intervenant dans les structures par types de SOS et de structures.

Concernant le socle de base des 4 SOS en établissements de santé, l'intervention des médecins et des IDE drômois dans la prise en charge de la douleur est prédominante.

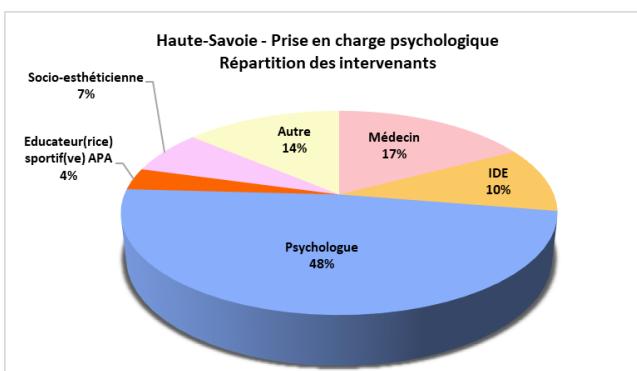
	Nombre d'établissements autorisés et de SMR ayant déclaré l'intervention de médecins et IDE							
	La prise en charge de la douleur		La prise en charge diététique et nutritionnelle		La prise en charge psychologique		La prise en charge sociale, familiale et professionnelle	
Médecins Haute-Savoie	9	69%	7	54%	4	31%	4	31%
Médecins ARA	100	81%	75	60%	56	45%	39	31%
IDE Haute-Savoie	13	100%	5	38%	2	15%	3	23%
IDE ARA	108	87%	60	48%	47	38%	35	28%



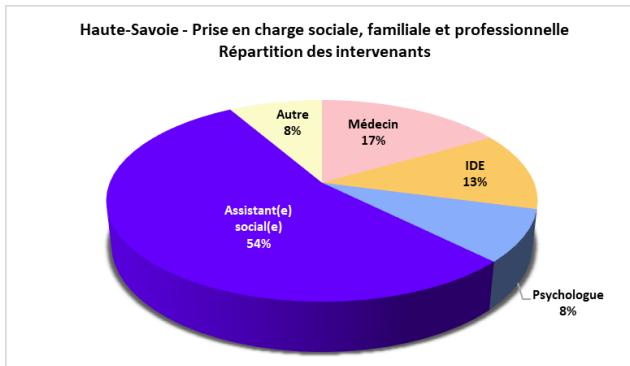
Les professionnels intervenant sur la prise en charge de la douleur ne sont présents que dans les établissements de santé de Haute-Savoie et sont principalement des IDE à 21 %. La proportion de médecins, de psychologues et de diététicien(ne)s est identique (15 % chacun). On constate que toutes les catégories de professionnels interviennent dans la prise en charge de la douleur.



Concernant la prise en charge diététique et nutritionnelle, tous les professionnels interviennent en établissements. Seul un coach professionnel intervient dans une association. Le pourcentage de professionnels de la diététique et de la nutrition intervenant pour ce SOS se situe au même niveau que la moyenne régionale (40 %).



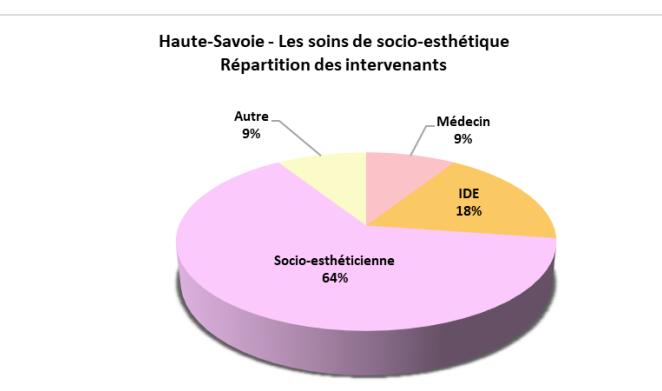
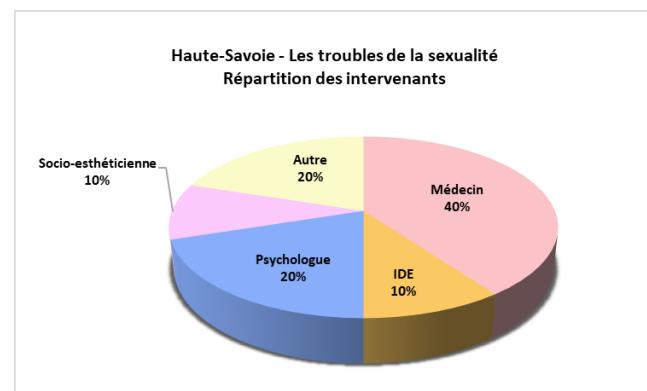
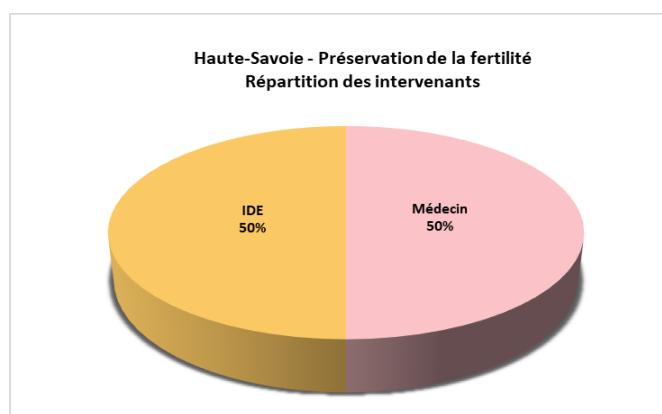
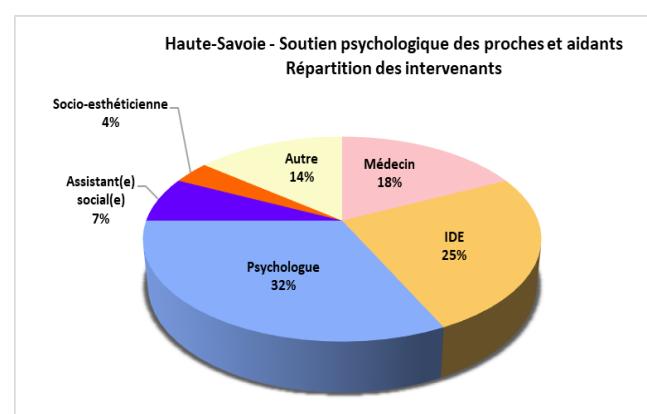
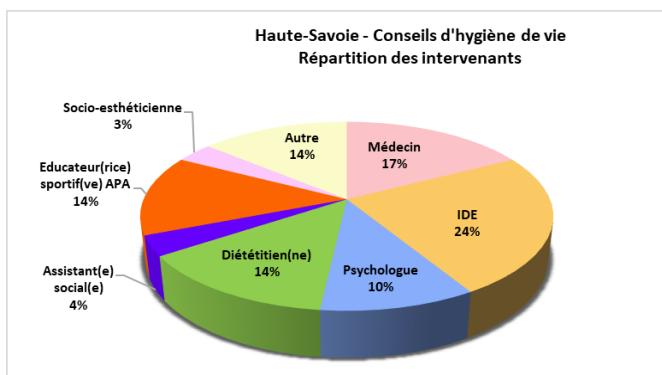
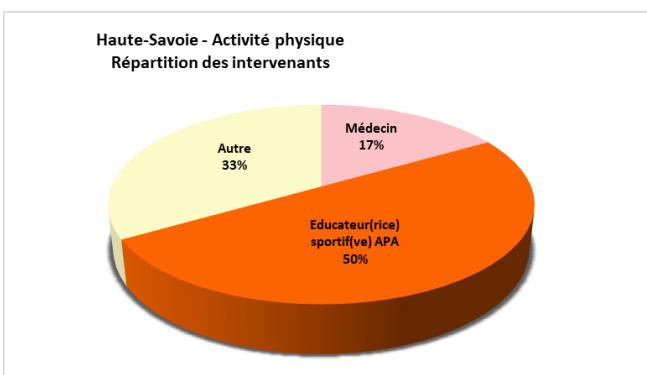
Ce sont les psychologues qui assurent ce SOS dans 48 % des cas. On peut s'interroger sur la place d'éducateurs APA et socio-esthéticiennes pour la PEC psychologique. Le pourcentage de psychologues intervenant pour ce SOS est supérieur à la moyenne régionale qui est de 40 %.



Ce sont les assistantes sociales qui assurent ce SOS à hauteur de 54 % des cas. Ce pourcentage est supérieur à la moyenne régionale qui est de 47 %.

Concernant les SOS du socle complémentaire proposés en Haute-Savoie, on note que les médecins interviennent systématiquement, comme au niveau régional. **Les IDE n'interviennent pas dans l'activité physique et sont les seuls intervenant dans la préservation de la fertilité.**

On note que les psychologues et des socio-esthéticiennes interviennent, au même titre que des professionnels répertoriés dans la catégorie "Autre", à savoir, une infirmière de consultation d'annonce et une sage-femme, pour la prise en soins des troubles de la sexualité.



Les professionnels répertoriés dans la catégorie "Autre" sont listés en annexe. Ils interviennent dans toutes les prises en charge en Haute-Savoie, sauf la préservation de la fertilité et en majorité dans les établissements de SMR et les établissements autorisés au traitement du cancer.

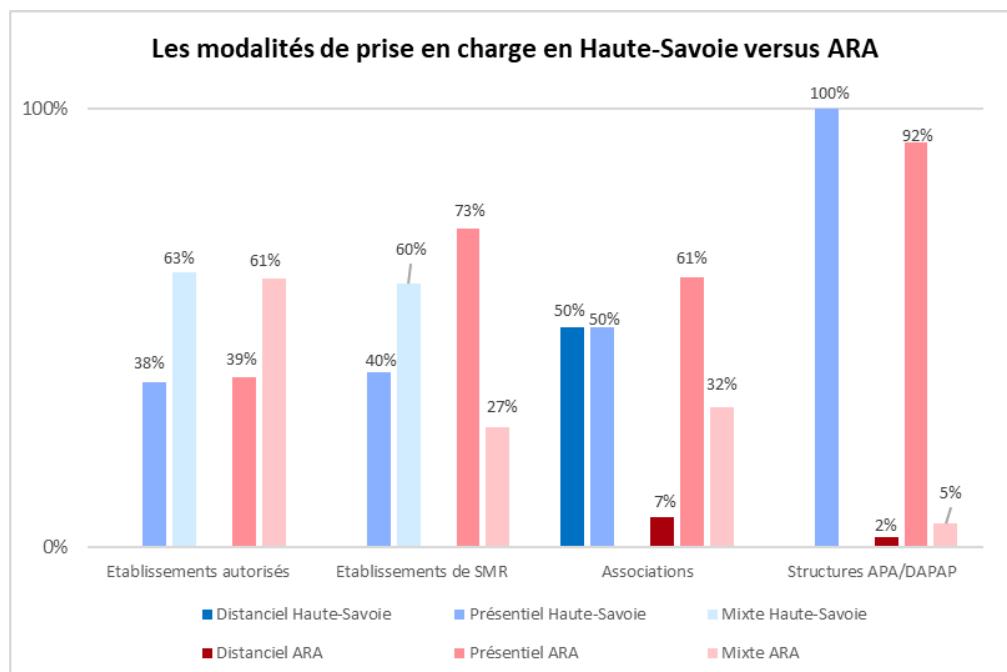
Parmi les différents intervenants, certains sont extérieurs aux établissements de santé. En Haute-Savoie, certains professionnels libéraux interviennent au sein des établissements autorisés au traitement du cancer et des établissements de SMR au titre des prises en charge de la douleur, de la diététique et de la nutrition, psychologique et des soins de socio-esthétique ; et uniquement dans un établissement autorisé pour l'activité physique.

Sept associations interviennent également au sein de 5 établissements autorisés et un établissement de SMR pour la prise en charge de 5 SOS sur 10.

	Type Ets	<i>La prise en charge de la douleur</i>	<i>La prise en charge psychologique</i>	<i>L'activité physique</i>	<i>Le soutien des proches et aidants des personnes atteintes de cancer</i>	<i>Les soins de socio-esthétique</i>
Hôpital privé Pays de Savoie	Autorisé	PANACH		PANACH		PANACH
Centre de Cancérologie Les Praz de l'Arve	Autorisé	TOUS CAP pour l'APA Sallanches		TOUS CAP pour l'APA Sallanches	Groupe de paroles proposés par l'EMSP	
Hôpitaux du Léman	Autorisé		JALMALV			Soroptimist (club le Léman)
CH Annecy Genevois	Autorisé					Les Centres de Beauté CEW France
CH Alpes Léman	Autorisé					Professionnelle bénévole
SMR la Marteraye suite de Seynod	SMR	JALMALV	JALMALV			

### 3.7 Les modalités de prise en charge en Haute-Savoie versus ARA

→ Question n° 13 : (pour chacun des 10 SOS) Quelles sont les modalités de prise en charge proposées pour ce soin de support ?



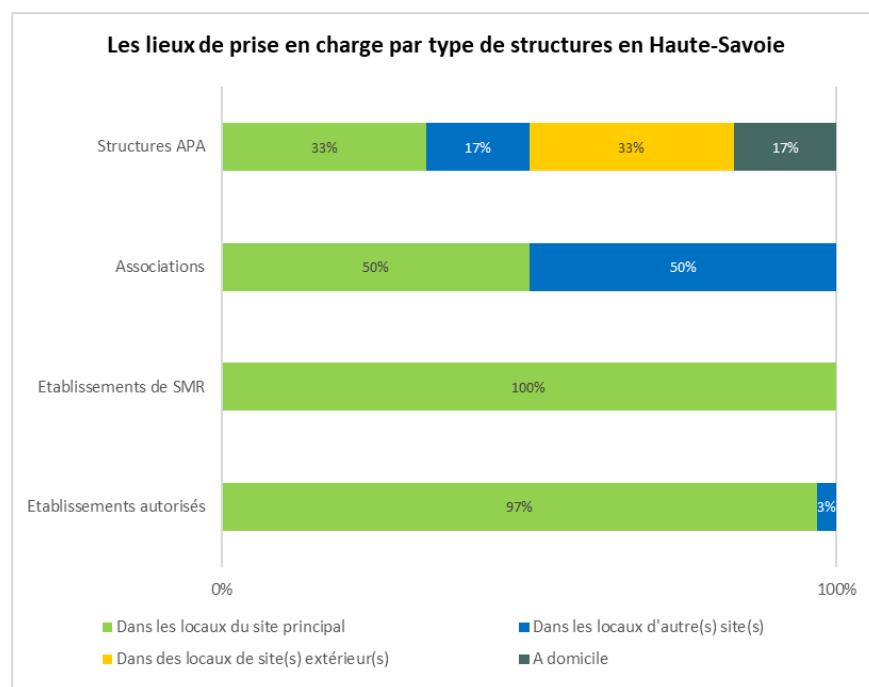
La Haute-Savoie se situe, en-dessous de la moyenne régionale pour les **prises en charge en présentiel avec 53 %** versus 75 % et **au-dessus** de la moyenne régionale **en mixte** (présentiel et distanciel) avec 42 % versus 22 % en région.

La prise en charge en **SOS mixte** concerne **63 % des établissements autorisés** de Haute-Savoie, versus 61 % au niveau régional et **60 % pour les établissements de SMR** de Haute-Savoie versus 27 % en région.

Les **associations** dispensent leur SOS à **50 % en distanciel et à 50 % en présentiel** alors que les **structures APA** dispensent leurs SOS uniquement **en présentiel**.

### 3.8 Les lieux de prise en charge en Haute-Savoie versus ARA

→ Question n° 14 : (pour chacun des 10 SOS) Si en présentiel, où sont-ils réalisés ?



Comme au niveau régional, on note que les **établissements autorisés dispensent leurs SOS au sein de leurs locaux principaux à plus de 97 %** et les **établissements de SMR dispensent leurs soins uniquement au sein de leurs locaux**.

Les SOS ne sont proposés à domicile que par les structures APA. La prise en charge dans des locaux de sites extérieurs est supérieure à la prise en charge régionale avec 33 % en Haute-Savoie versus 29 % en ARA pour ces structures.

L'offre des structures APA est réalisée aussi bien dans les locaux du site principal que dans des sites extérieurs ou à domicile dans une proportion supérieure au niveau régional avec 17 % en Haute-Savoie contre 10 % pour le domicile.

L'offre en SOS des associations est dispensée à 50 % dans les locaux de leur site principal et à 50 % dans les locaux d'autres sites. Ces pourcentages sont supérieurs aux moyennes régionales qui représentent 33 % et 39 %.

## 4. Synthèse

En Haute-Savoie, sur **42 structures interrogées**, **25 ont répondu** à l'enquête (les réponses partielles à l'enquête ne sont pas comptabilisées) soit **60 % de répondants**.

**19/25 structures** proposent des SOS soit : (voir cartographies pages 7 à 15)

- **13 établissements sanitaires** dont 8 établissements de santé autorisés au traitement du cancer et 5 établissements de SMR,
- **2 associations**,
- **4 structures APA**.

L'offre en SOS en Haute-Savoie se situe **autour et au-dessus de la moyenne régionale** concernant **8 SOS** proposés sur 10, dont la **prise en charge de la douleur, la prise en charge diététique et nutritionnelle, la prise en charge psychologique, la prise en charge sociale, familiale et professionnelle, le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer, les conseils en hygiène de vie, la préservation de la fertilité, la prise en soins des troubles de la sexualité**. 2 SOS se situent autour ou en-dessous de la moyenne régionale (**l'activité physique** et les soins de socio-esthétique).

Cette offre en SOS est largement proposée par les **établissements sanitaires y compris pour l'activité physique car les structures APA sont peu nombreuses** (9 dont 4 ont répondu) et il n'y a **pas de DAPAP**. Concernant l'activité physique, à noter que **6 établissements autorisés au traitement du cancer sur 8 la propose**. L'ensemble des **8 établissements autorisés au traitement du cancer proposent les 4 SOS du socle de base**.

En Haute-Savoie, 4 structures **envisagent de développer 6 SOS**, versus 9 au niveau régional. Il s'agit de l'activité physique, les conseils d'hygiène de vie, le soutien aux proches et aidants des personnes atteintes de cancer, la préservation de la fertilité, la prise en soins des troubles de la sexualité et les soins de socio-esthétique.

La **répartition de l'offre par type de bénéficiaires** en Haute-Savoie est **supérieure** à celle de la région pour les **adultes, avec 100 % des structures leur offrant des SOS, les personnes âgées de plus de 75 ans (95 %) et les AJA (47 %)**. Elle est **inférieure pour les enfants de moins de 14 ans**.

En Haute-Savoie, comme au niveau régional, **toutes les structures proposent des SOS aux trois grandes étapes, avant, pendant et après le traitement**.

Les 4 SOS du socle de base sont proposés majoritairement par les établissements autorisés aux trois phases de traitement.

On constate que :

- l'offre en SOS des **établissements autorisés au traitement du cancer avant le traitement** est inférieure à **l'offre régionale** (23 % versus 26 %). Elle est similaire à **l'offre régionale pendant** (43 % versus 41 %) et **après le traitement** (34 % versus 32 %).
- l'offre émanant des **associations** avant le traitement est au-dessus de la moyenne régionale avec 29 % contre 18 %, mais **en-dessous de la moyenne régionale pendant et après le traitement avec 35 % contre 41 % au niveau régional**.
- l'offre des **établissements de SMR** est **inférieure pendant le traitement avec 36 % versus 39 % au niveau régional**.

**Après le traitement, offre des structures APA est inférieure à la moyenne régionale (36 % contre 42 %).**

La prise en charge en SOS par les établissements autorisés au traitement du cancer en Haute-Savoie est similaire par rapport au niveau régional.

Les prises en charge dans les **établissements de SMR se font majoritairement en mixte en Haute-Savoie, à la différence de la région** où le mode présentiel est majoritaire. La prise en charge en SOS par les associations haut-savoyardes se fait aussi bien en **distanciel (spécificité du territoire) qu'en présentiel (50/50)**. Il n'y a aucune prise en charge en mode mixte, alors qu'au niveau régional la prise en charge en mode mixte 32 %. **Les structures APA proposent une prise en charge en SOS uniquement en présentiel.**

Concernant les **lieux de prise en charge des SOS**, toutes les structures de Haute-Savoie offrent les soins majoritairement **au sein de leurs locaux**, avec des moyennes supérieures à la région hormis pour les structures APA.

**Contrairement à la région, les associations haut-savoyardes proposent plus de soins dans les locaux d'autres sites** (50 % contre 39 % en région).

La prise en charge en SOS par les structures APA à domicile est supérieure à celle de la région (17 % contre 10 %).

## Annexe

### Détail des professionnels intervenant répertoriés dans la rubrique "Autre"

	Prise en charge de la douleur	Prise en charge diététique et nutritionnelle	La prise en charge psychologique	La prise en charge sociale, familiale et professionnelle	L'activité physique	Les conseils d'hygiène de vie	Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	Les troubles de la sexualité	Les soins de socio-esthétique
Acupuncteur	x								
Aide-soignant(e)	x	x	x	x	x	x			x
Art thérapeute	x		x						
Aumônerie pour l'accompagnement spirituel			x						
Bénévoles			x						
Coach professionnel de santé		x	x		x	x	x		
Corps du personnel paramédical						x			
Coupeur de feu	x								
Equipe soins palliatifs pour un accompagnement précoce, équipe douleur du CH	x						x		
Ergothérapeute	x	x	x	x	x				
Hypnothérapeute	x								
IDE consultation d'annonce							x	x	
IDE RAAC, IDE coordinatrice						x			
Kinésithérapeute	x		x		x	x			
Médiateur narratif			x						
Musicothérapeute			x						
Neuropsychologue	x	x							
Neurothérapeute			x						
Orthophoniste		x							
Psychomotricien	x				x				
Professeur de yoga					x				
Réflexologue	x		x						
Sage-femme								x	
Socio-coiffeuse									x
Sophrologue	x								
Stomathérapeute	x					x			

## Détail des intervenants par type de SOS et de structures

- Médecins, IDE et psychologues

	Médecin			IDE			Psychologue		
	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations
Prise en charge de la douleur	5	4	0	8	5	0	5	4	0
Prise en charge diététique et nutritionnelle	3	4	0	1	4	0	0	2	0
Prise en charge psychologique	1	3	1	0	2	1	8	5	1
Prise en charge sociale, professionnelle et familiale	0	4	0	0	3	0	0	2	0
Activité physique	1	2	0	0	0	0	0	0	0
Conseils d'hygiène de vie	2	3	0	4	3	0	0	3	0
Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	3	2	0	5	2	0	7	2	0
La préservation de la fertilité	2	0	0	2	0	0	0	0	0
La prise en soins des troubles de la sexualité	3	1	0	1	0	0	1	1	0
Soins de socio esthétique	1	0	0	2	0	0	0	0	0
<b>Total de l'offre des intervenants par catégorie de structures</b>	<b>21</b>	<b>23</b>	<b>1</b>	<b>23</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>1</b>
<b>Total global de l'offre des intervenants</b>	<b>45</b>			<b>43</b>			<b>41</b>		

- Autres professionnels

	Dietéticien(ne)			Assistant(e) social(e)			Educateur sportif			Socio esthéticien(ne)			Autre		
	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations
Prise en charge de la douleur	0	2	0	2	2	0	1	3	0	3	1	0	5	4	0
Prise en charge diététique et nutritionnelle	8	5	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	3	1
Prise en charge psychologique	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	1	1	2
Prise en charge sociale, professionnelle et familiale	0	0	0	8	5	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Activité physique	0	0	0	0	0	0	5	4	0	0	0	0	2	3	1
Conseils d'hygiène de vie	1	3	0	0	1	0	2	2	0	1	0	0	1	2	1
Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	2	1	1
La préservation de la fertilité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
La prise en soins des troubles de la sexualité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0
Soins de socio esthétique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	1	0	0	1	0
<b>Total de l'offre des intervenants par catégorie de structures</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>6</b>
<b>Total global de l'offre des intervenants</b>	<b>19</b>			<b>20</b>			<b>19</b>			<b>16</b>			<b>37</b>		